



HAL
open science

Historicité et devenir des bois sacrés et pratiques vodou en Afrique occidentale

Dominique Juhé-Beaulaton

► **To cite this version:**

Dominique Juhé-Beaulaton. Historicité et devenir des bois sacrés et pratiques vodou en Afrique occidentale. Cahier des thèmes transversaux ArScAn, 2006, VI, pp.180-186. hal-02188068

HAL Id: hal-02188068

<https://hal.science/hal-02188068>

Submitted on 18 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Historicité et devenir des bois sacrés et pratiques *vodou* en Afrique occidentale

Dominique JUHÉ-BEAULATON

(UMR 8171 CEMAF - Centre d'études des mondes africains)

Depuis l'arrivée des Européens à partir du XV^e siècle dans le golfe de Guinée, sur la côte occidentale de l'Afrique, nombre de voyageurs ont relaté dans leurs récits de voyages les modes de vie des populations rencontrées, leurs usages, leurs coutumes et leur religion. Les lieux de culte ont été particulièrement bien observés, principalement sur la côte des Esclaves. Cette région comprend le Sud du Bénin et du Togo, région où la forêt tropicale humide de l'Afrique qui s'étend d'Ouest en Est, s'interrompt pour laisser place à une mosaïque de savanes et de cultures (« Dahomey Gap » ou « savane du Bénin »). Le peuplement est composé principalement des *Aja*, des *Ayizo*, des *Xweda*, des *Fon*, des *Gun* et des *Yoruba*. Ces populations originaires d'Oyo, une cité *Yoruba* du Nigéria se sont progressivement installées à partir du XV^e siècle jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Elles présentent des caractéristiques culturelles communes, notamment sur le plan de la linguistique et de la religion et pratiquent le culte des *vodou* et la divination par le *Fa*. Les récits de leurs migrations relatent l'émergence de différents royaumes : Ketou, Ouidah, Allada, Porto Novo et le Dahomey. Les relations entre les populations, les royaumes et les migrations humaines sont à l'origine de la création d'un grand nombre de lieux de cultes.

Les arbres et les formations forestières occupent une place centrale dans les rituels. C'est dans la forêt que les prêtres (*huno* ou *vodunon*) et les devins (*bokono*) récoltent les plantes médicinales et liturgiques. Les îlots forestiers encore présents dans cette région abritent les sanctuaires de nombreux *vodou*. Ils ont ainsi été sacrés et donc respectés et protégés... Ces bois sacrés sont sous la responsabilité de prêtres qui sont chargés de faire respecter des principes moraux et des interdits visant à conserver leur caractère « sacré ». Ce sont généralement de simples lieux de culte, mais il existe différents types de bois sacrés, selon les *vodou* qui y résident ou les

circonstances de leur fondation. Certains sont des lieux de réunions de sociétés secrètes qui avaient pour principale fonction d'assurer le maintien de l'ordre et une certaine cohésion sociale. D'autres abritent des couvents d'initiation, celle-ci pouvant durer plusieurs mois ou années selon les *vodou*. D'autres encore sont liées au fondement des royautes et certaines cérémonies particulières, comme les cérémonies d'intronisation des dignitaires politiques, y ont lieu. Ces forêts renferment très souvent une source, lieu de purification, qui se trouve ainsi protégée. Enfin, des rites funéraires particuliers sont parfois pratiqués dans certaines forêts. Ces sites sacrés représentent également des lieux où s'exercent plusieurs formes de pouvoirs, politique ou religieux, et de ce fait, ces lieux de culte ont connu de profondes perturbations depuis l'arrivée des Européens sur cette côte. Actuellement, devant la pression foncière croissante combinée aux mutations socio-culturelles, ces sites se trouvent souvent menacés.

La religion *vodou*, un panthéon dynamique.

L'histoire ou l'origine des sites sacrés renvoie à la constitution du panthéon *vodou*. Celui-ci est d'une grande complexité de par la très grande diversité des divinités et des interférences qui opèrent entre elles. Cette diversité est liée à l'histoire des individus comme à celle des sociétés. Les principaux *vodou* émanent de la cosmogonie des populations de la région auxquels s'ajoute un grand nombre de divinités en relation avec des événements historiques ou la manifestation de phénomènes interprétés comme surnaturels. Ainsi, chaque famille a ses propres divinités, dont l'ancêtre fondateur mythique ou déifié. Certaines, selon leur histoire ou leur rôle social, ont acquis une renommée en dehors du lignage. Ainsi, Dan, le dieu python des *Xweda*, a été adopté par la famille royale du Dahomey et des *vodou* de ce lignage se sont diffusés dans l'ensemble

du royaume, au fur et à mesure des conquêtes, participant ainsi au contrôle politique du territoire. Les *vodou* contribuent aux stratégies de domination et d'alliances entre lignages et populations. Ils ont à la fois une connotation identitaire et politique qui dépasse la simple unité familiale. Chaque village a sa divinité tutélaire, liée aux circonstances de la fondation ou simplement installée par les premiers occupants, soit dans un bois sacré soit au pied d'un arbre, parfois planté, servant à matérialiser le lieu. En effet, les *vodou*, sous la forme de leur représentation matérielle, suivent les hommes dans leurs déplacements. Par ailleurs, toute manifestation interprétée comme surnaturelle sera soumise à l'interrogation du *vodou Fa*, intermédiaire entre les hommes et les dieux. Ainsi la disparition d'un homme, la présence d'un serpent dans une termitière seront interprétées comme des manifestations divines et des lieux de culte seront alors aménagés.

Historicité des bois sacrés : reliques ou créations?

Les sources écrites européennes, récits de voyages et documents d'archives, apportent des informations concernant l'état de la couverture forestière et relatent plus particulièrement l'existence de bois sacrés. Les descriptions de forêts sont rares. En effet, ces récits avaient comme principal objectif de faire connaître les ressources commerciales de cette région et non de présenter les paysages végétaux et leur richesse potentielle.

La source consultée la plus ancienne est le mémoire d'un auteur, resté anonyme, qui a séjourné à Ouidah à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e. Il décrit ainsi la religion locale et ses sanctuaires :

« ...Leurs temples sont des bouquets d'arbres fort hauts qui forment un bosquet. Tout le pays en est rempli et dans chaque village il y en a pour le moins un. Dans ce bosquet est une petite maison en tourette... Tous les ans pour le moins une fois il se fait une assemblée de tout le pays à chaque principal bouquet d'arbre qu'ils nomment fétiche... Les vaudonous sont les prestres des dieux renfermés dans des bouquets d'arbres qui ont leurs chefs... »¹.

Cet auteur paraît fort bien informé et digne de foi : en particulier, il ne fait pas de confusion entre les prêtres et les devins du *Fa (bokono)*. A

1 - Dépôt des Fortifications des Colonies ; Côtes d'Afrique C. 75, Pièce 104, ANSOM, Aix en Provence : 54

son époque, le paysage était déjà ouvert et les bois sacrés occupaient des espaces restreints à proximité des lieux habités et se distinguaient parfaitement pour un observateur étranger.

Le Hollandais Bosman, un autre voyageur de la fin du XVII^e siècle, remarque :

« il n'y a point de village qui n'ait un petit bois sacré où les principaux vont faire leurs sacrifices soit pour le commun soit pour eux en particulier. Ils tiennent ces bois pour sacrés et il y a des défenses très expressives de les polluer ou de les endommager en coupant quelques branches d'arbres. Outre la peine attachée à cette défense, ceux qui la violent attirent sur eux une malédiction universelle »².

La relation village-bois sacré se retrouve encore dans ce texte qui précise en outre les interdits principaux et les risques encourus par les contrevenants.

Les mentions de bois et arbres sacrés sont plus fréquentes. Nous citerons à titre indicatif le chevalier Des Marchais (1724) :

« il y a très peu de bois, je croy même que c'est la raison pourquoi il n'est pas permis d'en couper et qu'ils regardent chaque arbre comme une divinité. »³

Les éléments décrits par les sources écrites anciennes se retrouvent aujourd'hui : présence de bois sacrés, bouquets d'arbres, proximité d'un village, interdits visant à la protection des lieux de culte. Il semble donc clairement établi qu'à l'arrivée des Européens sur la Côte des Esclaves, relativement peu de temps après l'installation des migrants Aja et Guin, les forêts sacrées occupaient déjà des espaces restreints. Ceci est d'ailleurs confirmé par d'autres sources écrites qui dépeignent des paysages très humanisés où l'élément forestier n'apparaît que sous forme de bois et de bosquets isolés.

De plus, les sources historiques, documents écrits et traditions orales, nous apprennent que la création de lieux sacrés est continue à travers le temps et qu'elle peut avoir des fondements divers. L'histoire des relations entre les royaumes et les chefferies de l'aire Aja-Fon s'est souvent traduite par la création de nouveaux sites sacrés. Des sites d'habitat sont devenus des formations végétales sacrées. À Allada et à Ouidah, les sites des anciens palais royaux abandonnés après les conquêtes

2 - BOSMAN, 1705, Voyage de Guinée, Utrecht. p. 155. Il a séjourné 13 ans sur la Côte de Guinée.

3 - Manuscrit du Chevalier des Marchais, 1724 : 76; B.N., description du royaume de Ouidah.

victorieuses des Dahoméens de 1724 et 1727, sont maintenant occupés par des îlots forestiers qui ont tous un caractère sacré. Les *Xweda* de Ouidah partirent en exil, mais des cérémonies religieuses se sont néanmoins perpétuées, liées au culte des ancêtres et à l'intronisation du roi des *Xweda* en exil ; ceci est attesté par des traditions orales et des sources écrites des XVIII^e et XIX^e siècles. Les exemples de ce type sont nombreux. Certains bois sacrés sont l'aboutissement de la sacralisation de « lieux historiques », devenus lieux de mémoire. Ces sites sont aussi respectés car un culte aux mânes des ancêtres continue à y être rendu. En effet, traditionnellement, les défunts étaient enterrés dans leur habitation qui était ensuite abandonnée. C'est ainsi que de nombreux lieux sacrés sont en réalité d'anciens sites d'habitats : ils se remarquent dans les paysages par des groupements d'arbres ; les habitants continuent à s'y rendre pour célébrer les cérémonies en l'honneur des ancêtres qui y sont enterrés.

Les études botaniques comme les sources historiques tant orales qu'écrites montrent que les bois sacrés actuels sont soumis, et certainement depuis leur création, à une forte pression anthropique qui influence considérablement leur physionomie et leur composition floristique. Leur anthropisation est donc fort ancienne, ce qu'attestent les sources écrites, dès la fin du XVII^e siècle, et les récits de fondations de ces bois donnent à penser qu'ils ne peuvent pas tous être tenus pour des vestiges d'un couvert forestier originel. La sacralisation a permis le maintien d'une formation arborée lorsqu'il s'agit d'une relique de l'ancien couvert forestier ou son développement en cas de création sur le site d'anciens habitats.

Influences des changements sociaux sur les modes locaux de gestion

La diffusion du christianisme à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle entraîne des mutations sociales par les conversions de plus en plus nombreuses, l'abandon ou l'adaptation des pratiques et des rites religieux, le manque de respect des règles qui régissent les sites sacrés. En effet, dès leur arrivée les missionnaires chrétiens rivalisent systématiquement avec les prêtres des religions locales, à la fois dans leur prêches et dans l'implantation des églises qui bien souvent jouxtent des bois sacrés, dans le but non dissimulé de s'y substituer. Ce processus s'accélère encore avec la

diffusion notamment des nouvelles religions issues du christianisme et dans une moindre mesure de l'islam.

Autre facteur de déstabilisation, l'exploitation agricole coloniale est marquée par un accroissement considérable des défrichements aux dépens des zones forestières pour développer une économie de plantations et de cultures de rentes. Enfin, le classement de zones de forêts par l'administration coloniale provoque le déguerpissement des habitants et l'abandon de nombre de lieux de culte.

Après les indépendances des années 1960, les nouveaux états poursuivent la même politique d'exploitation et de protection en conservant le même cadre administratif. De plus, la densité démographique croissante a en corollaire une pression de plus en plus forte sur l'environnement (besoin de terres cultivées et de bois énergie). Si au Togo, l'Etat a appuyé son pouvoir sur le contrôle des chefs politiques locaux en leur accordant notamment une rente, au Bénin, les relations de l'Etat et des autorités politico-religieuses locales se sont particulièrement tendues à partir de 1975, sous le régime marxiste-léniniste de Mathieu Kérékou. La lutte contre les pratiques « obscurantistes de sorcellerie » entraîne la destruction de nombreux sites (arbres et bois sacrés abattus).

La situation évolue à partir des années 1980, quand les scientifiques commencent à s'intéresser aux bois sacrés considérés comme les conservatoires de la biodiversité (MAMA (1985), SOKPON *et al.* (1998)). Parallèlement à cette prise de conscience, la conjoncture économique défavorable des années 1980 a pour conséquence la réactivation des pratiques religieuses traditionnelles, bien des habitants attribuant la dégradation de leurs conditions de vie au non-respect des interdits et à la destruction des lieux de culte ; un certain nombre de lieux sont alors « reconstruits » et ce mouvement s'accroît encore après le changement politique de 1989 au Bénin qui s'appuie notamment sur le culte des vodou. Ces mouvements de réactivation s'expliquent par le dynamisme de la religion vodou qui s'exprime par sa capacité à l'adaptation, à la mutation par emprunt ou par syncrétisme au contact d'autres expressions religieuses. Sa flexibilité permet l'aménagement, le déplacement et la réémergence de nombreux lieux de culte.

Au Bénin, le « renouveau démocratique » s'appuya sur la religion vodou qui vit sa consécration « nationale » en 1993 avec l'organisation d'un festival international des arts vodou à Ouidah. Dans ce cadre, l'inventaire des sites historiques de la ville est réalisé et a pour conséquence la reconnaissance de la forêt sacrée de Kpassè comme site patrimonial. Dès lors, ce site devient emblématique des forêts sacrées du Bénin. Les premiers aménagements sont financés par le gouvernement (sculptures), mais le responsable religieux poursuit la « mise en valeur » du site qui s'ouvre alors aux touristes. C'est ainsi que l'écotourisme émerge comme une nouvelle forme de valorisation et de conservation de ce patrimoine à la fois culturel et naturel. La forêt de Kpassè est actuellement intégrée aux circuits touristiques des *tours operator* et figure dans les brochures proposées par les agences.

Actions de l'administration forestière

Simultanément à la revalorisation des pratiques religieuses, les interventions des agents forestiers se multiplient souvent sur la demande des responsables, non seulement au Bénin, mais aussi au Togo. Leurs opérations consistent en actions de sensibilisation auprès des habitants, en plantations avec parfois la mise en place de plans de réhabilitation (DDFRN, départements du Mono et de l'Atlantique, Bénin). Les agents forestiers interviennent aussi pour constater les effractions et dresser des procès-verbaux. Ils s'appuient sur l'inventaire national des forêts sacrées réalisé par les chercheurs de la Faculté des sciences agronomiques. Des comités de gestion des forêts sacrées apparaissent au Bénin à partir de 1995 à l'instigation des agents forestiers et prennent parfois le relais des responsables religieux décédés restés sans successeur ou en appui aux nouveaux chefs dont les pouvoirs ne sont pas toujours reconnus par tous.

Ces actions de l'administration forestière sont à mettre en relation avec les politiques nationales de protection de l'environnement. Depuis 1988, codes forestiers et codes de l'environnement sont mis en place remplaçant la législation coloniale en vigueur depuis les années 1930. Des projets d'aménagement des forêts aux plans d'action environnementale mis au point par les ministères de l'Environnement créés entre 1993 et 1995, jusqu'à

la Loi cadre sur l'environnement (Bénin) et les Lois sur la décentralisation (transfert de gestion des ressources forestières aux communes), le cadre législatif évolue en application des Conventions internationales (1993 : la diversité biologique ; 1994 : les changements climatiques), même si les effets se font différemment sentir selon les deux pays étudiés. Au Bénin, un projet de loi (2005) portant statut des forêts communales est à l'étude et s'attache à accorder un statut juridique aux forêts sacrées.

Effets des décisions politiques sur les modes locaux de gestion

Ces effets des décisions politiques sont particulièrement observables à Bembé (Ouémé - Bénin) où l'identification des différentes catégories d'acteurs autour de la conservation de la forêt sacrée de Bamèzoun montre une superposition d'actions sans réelle articulation. Un comité de gestion de la forêt sacrée est mis en place en 1995 dans le but de pallier la vacance du pouvoir religieux. En 1998, la Direction départementale de la culture, de l'artisanat et du tourisme développe un projet d'exploitation touristique pour lutter contre la pauvreté et désenclaver la zone. Une signalétique des sites est mise en place. Des ONG, dont Nature tropicale, interviennent également dans la sensibilisation visant à la conservation et à la promotion d'un écotourisme. En 2002, l'Ecole du patrimoine africain y tient un atelier avec ses stagiaires qui prévoit un plan de gestion de la forêt. Enfin en 2004, démarre un Projet de réserve biologique intégrant les forêts sacrées (MEHU/Banque mondiale) dont celle de Bamèzoun. Cependant, cette forêt sacrée, classée RAMSAR, réserve biologique, reste un lieu d'exploitation du bois de feu et les habitants ne voient pas d'évolution de leur situation économique, les rares touristes venant en pirogue depuis Porto Novo. D'autres sites ne présentant pas le même intérêt écologique et/ou touristique font l'objet de demandes de soutien et de reconnaissance auprès des instances administratives (ministère de la Culture et MEHU) de la part de leurs responsables. Le rôle des médias, de la scolarisation, de l'exode rural ne sont pas sans effet sur le comportement des nouveaux chefs.

Pourtant si le tourisme est perçu comme un facteur clé de la conservation des bois sacrés, il ne concerne qu'une minorité de sites sélectionnés en fonction de leur intérêt culturel et/ou biologique. De

plus, leur ouverture au tourisme n'est pas toujours perçue favorablement par les habitants pour diverses raisons : l'accaparement des « revenus » par une minorité liée au pouvoir, un contrôle accru de l'accès des habitants qui entraînent auparavant relativement « librement » à l'intérieur chercher du bois et d'autres produits de cueillette (suite à l'affaiblissement du respect des interdits), l'adaptation des pratiques plus ou moins bien perçue par les responsables. L'adéquation des acteurs locaux et des modes de gestion semble passer par une « réinvention de la tradition ».

L'influence de ces changements sociaux sur les pratiques religieuses s'accompagne de leur transformation et donc de l'adaptation des modes de gestion des forêts. Si la majorité des sites semble gravement menacée et même condamnée à disparaître avec les croyances et pratiques qui les contrôlent, l'adaptation des pratiques religieuses aux conditions socio-politiques actuelles sera déterminante pour le devenir de ces formations boisées.

KOKOU K, AFIADEMANYO K., AKPAGANA K. (1999) - Les forêts sacrées littorales du Togo : rôle culturel et de conservation de la biodiversité. J. Rech. Sci. Univ. Bénin (Togo), 3 (2), p. 91-104.

MAMA V. J. (1985) - Forêts fétiches ; modèle de la conservation de la nature en République Populaire du Bénin. *In* : Surveillance des écosystèmes forestiers et pastoraux, mars 1985. Ministère du Développement rural et de l'action coopérative. Cotonou, p. 20-24.

PERROT C.H., FAUVELLE-AYMAR F.-X. (éds.) (2003) - Le Retour des rois. Les autorités traditionnelles et l'État en Afrique contemporaine. Paris, Karthala.

TALL E. K. (1995) - Dynamique des cultes voduns et du christianisme céleste au Sud-Bénin. Cahiers des sciences humaines, 31 (4).

Références bibliographiques

AGBO V., SOKPON N. (1998) - Forêts sacrées et patrimoine vital au Bénin. Rapport Technique final du Projet CRDI n° 95-8170. Université Nationale du Bénin, Faculté des Sciences Agronomiques.

JUHÉ-BEAULATON D., ROUSSEL B. (1998) - A propos de l'historicité des forêts sacrées de l'ancienne Côte des Esclaves. *In* : CHASTANET M. (1998) - Plantes et paysages d'Afrique, une histoire à explorer. Paris, Karthala, CRA, p. 353-382.

JUHÉ-BEAULATON D., ROUSSEL B. (2002) - Les sites religieux vodun : des patrimoines en permanente évolution. *In* : CORMIER-SALEM M.-C., JUHÉ-BEAULATON D., BOUTRAIS J., ROUSSEL B. (éds) - Patrimonialiser la nature tropicale. Dynamiques locales, enjeux internationaux. Paris, IRD Éditions, Colloques et séminaires, p. 415-438.

JUHÉ-BEAULATON D. 2003. Processus de réactivation de sites sacrés dans le Sud du Bénin. *In* : GRAVARI-BARBAS M., VIOLIER P. (éds) - Lieux de culture, culture de lieux. Production(s) culturelle(s) locale(s) et émergence des lieux : dynamiques, acteurs, enjeux. Presses Universitaires de Rennes, p. 67-79.

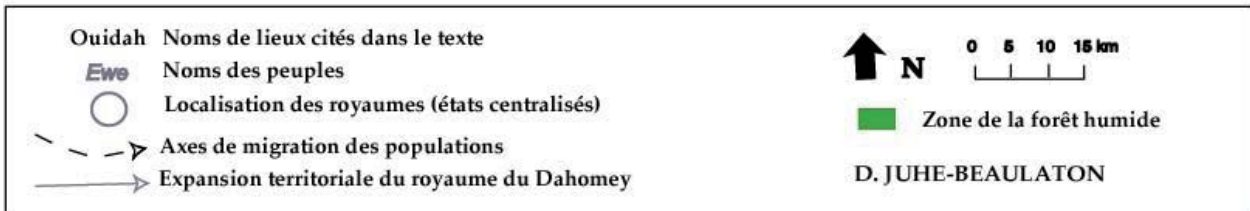
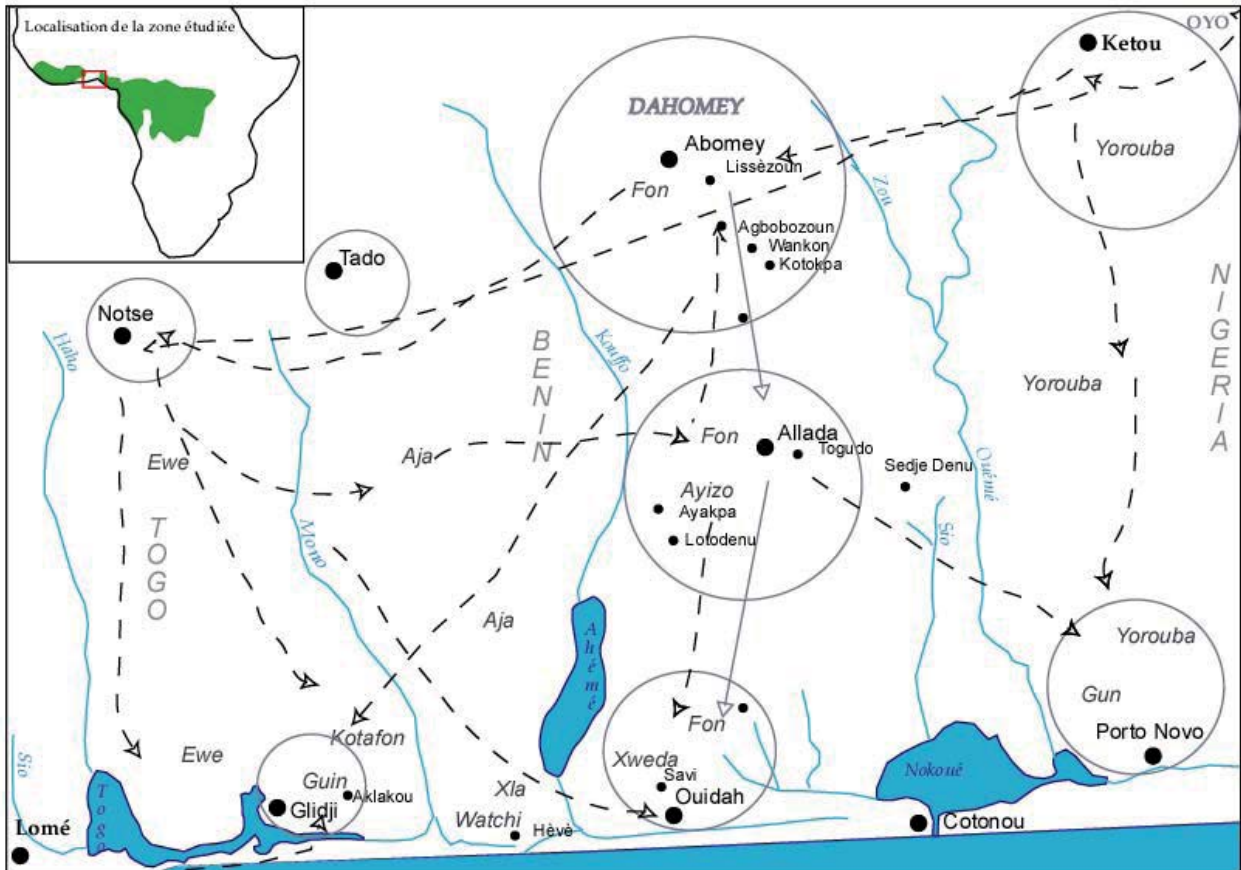


Fig. 1 : Ouidah, entrée de la forêt sacrée de Kpassèzoun (© D. Juhé-Beaulaton)



Fig. 2 : Bamèzoun (village de Bembé, Ouémé, Bénin): forêt sacrée, site classé Ramsar, devient réserve biologique (© photo D. Juhé-Beaulaton)



Fig. 3 : Plateau d'Allada, Yorozoun : forêt cimetière, ancien site d'habitat (© D. Juhé-Beaulaton)